Fiche action

Référence A02T01_002 V001 34

A02 Formation
T01 Gestion des risques & évènements indésirables

Mettre en place un Comité de retour d'expérience en exercice coordonné

Informations pratiques :

Secteur(s) d'activité :

Soins primaires

Nb de participants :

8 à 15 personnes maximum

Modalités :

Formation inter ou intra établissements d'**une journée en présentiel** et d'**une demi-journée en distenciel** (3 à 4 mois après le J1)

Tarif :

Inter établissement : 600 €* par personne inscrite
Intra établissement : 3 000 €* la session de formation

tarif **adhérent : **30 %** de réduction*

Calendrier :

Formation **inter établissement** d'exercice coordonné :
> prochaines sessions 2025-2026
- Montpellier : 19/06 & 25/09 *0,5 jour - distanciel*
- Toulouse : 09/12 & 19/03/2026 *0,5 jour - distanciel*

Formation **intra établissemsent** d'exercice coordonnée :
à la demande

Public :

Au sein de la structure d'exercice coordonné concernée, la formation s'adresse aux :

- groupe pilote de la démarche qualité / sécurité des soins
- référents par professions au sein de la structure
- représentant des services de soins à domicile
- représentant des établissements de santé et/ou médico-sociaux partenaires
- représentant des usagers ou patient partenaire

Pré requis :

Aucun

Objectifs :

Les structures d'exercice coordonné (CPTS, MSP, CS) ont comme priorité de développer une culture positive de l'erreur en s'inscrivant dans les Accords conventionnels interprofessionnels (ACI) et de mettre en place un CREX - Comité de retour d'expérience en exercice coordonné. Sa mise en place sera étayée par la connaissance des problématiques de rupture de soin du territoire et des acteurs qui peuvent être mobilisés pour y répondre.
C'est dans ce contexte général, qu'intervient la proposition d'accompagnement de la SRA Occitanie, avec la double volonté : accompagner les professionnels de la structure d'exercice coordonné sur l'organisation interne de la gestion des évènements indésirables et du signalement à la mise en œuvre des actions d'amélioration ; mais aussi, former ces professionnels à la mise en œuvre d'un CREX et à l'analyse systémique des évènements indésirables.

Objectifs généraux :

- Acculturer les professionnels de santé à la démarche "signaler pour progresser" : culture positive de l'erreur dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Expliquer l'importance de la démarche du signalement ("pourquoi signaler", "quoi et comment signaler")
- Identifier la place du partenariat en santé dans la démarche de gestion des risques
- Savoir structurer un comité de retour d'expérience au sein de sa structure ou y participer activement

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- expliquer au sein de leur structure l'intérêt de la déclaration et de l'analyse des évènements indésirables ;
- analyser un évènement indésirable en utilisant la grille CADYA d'élaborer un plan d'actions d'amélioration et d'en assurer le suivi ;
- comprendre l'intérêt du partenariat en santé dans la démarche de gestion des risques ;
- mettre en œuvre un CREX au sein de leur structure et d'y participer.

Contenu et séquençage :

Jour 1 - journée en présentiel de 7 h

Matin / 3 h 30

- Gestion des risques : définitions, enjeux, cadre réglementaire
- Gestion des évènements indésirables : système de signalement, méthodes d'analyse systémique (atelier à partir des grilles CADYA)

Après-midi / 3 h 30

- Partenariat en santé dans le cadre de la gestion des risques : apports conceptuels, recueil de l'expérience patient
- Diagnostic de l'existant (pratiques et outils)
- Présentation de la démarche CREX
- Simulation de la démarche CREX

Jour 2 - demi-journée en distanciel de 3 h 30

Retour sur la mise en place du comité de retour d'expérience au sein des structures :

- Présentation des projets et retour d'expérience
- Points forts / Axes d'amélioration

Focus sur l'animation du CREX :

- Ateliers de mise en situation pour expérimenter le positionnement des acteurs
- Retour sur les actions d'amélioration identifiées
- Élaboration du plan d'actions
- Échanges et partage en groupe

Intervenants :

Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle de la SRA Occitanie expert de la méthodologie.
Au besoin, la session peut être coanimée avec une personne ressource impliquée dans la mise en œuvre de la démarche RMM.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation vise une applicabilité des acquis immédiate et opérationnelle pour tous les participants. À cette fin, les formateurs·trices mettront en place une pédagogie adaptée, interactive et accessible, au moyen de :

- **Acquisition et/ou approfondissement de connaissances** et compétences sous forme d'apports théoriques
- **Pédagogie actives et expérientielles** sous forme de mises en situations et ateliers d'analyse
- **Pédagogie réflexive** reposant sur le partage d'expérience entre les participants et nourrie par l'expérience du formateur

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Recueil des attentes
- Auto-positionnement
- Quizz d'évaluation des compétences visées en amont et en aval de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

Pour nous contacter :

Pour plus d'information, nous vous recommandons de vous adresser au service formation :

formations@sra-occitanie.fr
Tél. 05 67 31 21 30

La SRA Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous aux formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.

Date création : 01/01/2025 Date dernière mise à jour : 15/01/2025